

ABONNEMENT.

| | |
|------------|--------|
| Saumur. | |
| En av. | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |
| Poste : | |
| En av. | 35 fr. |
| Six mois | 18 |
| Trois mois | 10 |

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 NOVEMBRE

BULLETIN

On commence à reparler de la révision de la Constitution. Cela devait arriver.

Le semblant de révision qui avait été imaginé par M. Jules Ferry, dans le but d'occuper les esprits, de détourner l'attention des aventures coloniales, et surtout de préparer, en vue des élections sénatoriales, le triomphe des opportunistes, n'était en réalité qu'une simple farce.

Aujourd'hui, ce sont les républicains sérieux et honnêtes qui la demandent. Bien-tôt elle deviendra la véritable question vitale du pays, qui la réclamera avec autorité.

Il y a déjà quelque temps que nous voyons poindre ce nouvel obstacle, vers lequel tendront inmanquablement toutes les forces conservatrices, secondées, en cette occurrence, par tous ceux qui font passer le salut de la nation avant le triomphe d'un parti, si cher qu'il puisse être.

Les opportunistes, que le ministère Brisson représente encore si bien au pouvoir, ne se font guère d'illusions sur le gâchis parlementaire dont la nouvelle Chambre ne va pas tarder à nous offrir le triste spectacle. L'heure des illusions a fini de sonner depuis longtemps ; déjà la réalité menaçante apparaît aux yeux des plus incrédules ; déjà un des organes républicains les plus considérés, le *National*, jette le cri d'alarme dans une note signée de son rédacteur en chef, M. Hector Pessard, qui considère qu'il vaut mieux courir le risque de l'aventure révisionniste que de continuer à vivre sous un régime où l'Etat est représenté par des zéros, c'est-à-dire des ministres sommeillant dans le néant.

M. Hector Pessard a raison. A peine la nouvelle Chambre était-elle nommée que circulaient dans l'air des bruits de dissolution. « Jamais, disait-on avec raison, un ministère ne pourra compter sur une majorité composée d'éléments aussi divers ni

aussi disparates, où l'accord nécessaire indispensable sera rompu, à propos de telle ou telle question qui ne manquera de se présenter. La dissolution prochaine est donc inévitable et il faut, dès à présent, nous tenir prêts. »

Aujourd'hui, ce n'est plus la dissolution que l'on envisage ; c'est la révision. Mais cette fois la révision sérieuse, complète, qui assurera, sinon pour toujours, du moins pour une longue période, l'avenir du pays, en même temps qu'elle préparera son véritable relèvement dans une nouvelle ère de prospérité.

Si c'est de cette révision qu'entend parler le *National*, nous sommes dès maintenant avec lui. Comme M. Hector Pessard, nous l'appellerons de tous nos vœux, comme de toutes nos forces, à la condition toutefois qu'elle sera loyale et conforme à la volonté du peuple.

Chronique générale.

CONSEIL DE CABINET.

Les ministres se sont réunis hier matin sous la présidence de M. Brisson. Ils se sont occupés à nouveau de la question financière. C'est surtout sur ce point que s'étendra la déclaration que le gouvernement doit faire aux Chambres.

M. Sadi-Carnot a entretenu le conseil des crédits supplémentaires qu'il y a lieu de demander pour l'exercice 1885.

Allons ! il y a encore de mauvais jours pour les contribuables et nous croyons que ces mauvais jours ne prendront fin qu'avec la République.

Après avoir réglé l'expédition des affaires courantes, le conseil s'est occupé du fonctionnement des comités impérialistes et royalistes qui restent en permanence.

M. Allain-Targé a donné des détails, qu'il croit exacts, sur leur organisation et leurs moyens de propagande. Il est manifestement inquiet de ce réveil des idées conservatrices dans les départements.

La déclaration qui sera faite aux Chambres par le cabinet reconstitué a été arrêtée dans ses grandes lignes.

Cette déclaration touchera à toutes les questions qui pourraient être soulevées devant le Parlement dès la reprise des travaux législatifs.

M. de Freycinet a annoncé que la conférence tenait aujourd'hui sa première séance à Constantinople.

L'accord est fait, paraît-il, entre les puissances et, d'après l'impression recueillie dans les sphères officielles, la solution ayant le plus de chances de réussite, tout au moins comme moyen transitoire, serait le maintien du traité de Berlin, mais avec la promesse de l'union personnelle, qui serait faite en donnant au prince Alexandre la faculté d'appliquer les mêmes lois en Bulgarie et en Roumélie, en laissant le budget de l'armée séparé ; dans ces conditions, le prince évacuera la Roumélie.

Il est prudent d'attendre d'autres renseignements.

Le gouvernement n'a reçu aucune nouvelle du Tonkin ni de Madagascar.

L'affaire Mariotti prend une autre tournure : il n'est pas probable, contrairement aux prévisions générales, que Mariotti doive être mis en liberté.

Confronté avec le cocher de M. de Freycinet, il a reconnu qu'il avait dirigé le coup non pas à terre, mais sur la voiture du ministre.

LE PROJET BALLUE. — Malgré l'opposition du cabinet, M. Ballue a déclaré qu'il déposerait dès la rentrée son projet d'impôt sur le revenu ; qu'il demanderait l'urgence et la nomination d'une commission spéciale.

COMPENSATIONS. — On assure que M. Labuze, ancien député non réélu et ancien sous-secrétaire d'Etat aux finances, serait prochainement nommé préfet d'un des départements du Nord.

D'autre part, il serait question de pourvoir M. Langlois, autre blakboulé, d'une recette générale et de nommer M. Drumel à un poste important dans la magistrature.

LES MISSIONS MILITAIRES FRANÇAISES EN GRÈCE.

Il a été décidé que, si la Grèce prenait une part active dans les événements dont la presqu'île des Balkans peut être le théâtre, les deux missions militaires françaises seraient immédiatement invitées à s'embarquer sur l'un des bâtiments de guerre aujourd'hui en rade du Pirée.

La retraite du ministre des travaux publics paraît certaine. M. Demôle n'est pas d'accord avec ceux de ses collègues actuels, qui seront sans aucun doute les ministres de demain, relativement à l'attitude que la nouvelle majorité semble commander à ceux-ci vis-à-vis des grandes Compagnies, dans l'importante question des tarifs de marchandises.

Cette question sera promptement soulevée et débattue vigoureusement si l'on s'en rapporte aux intentions manifestées par un certain nombre de députés des régions industrielles.

Il se confirme que M. Hervé-Mangon, ministre de l'agriculture, non réélu aux élections dernières, se présentera dans le département du Gard dès que M. Madier de Montjau, nommé dans la Drôme et dans le Gard, aura fait connaître son option.

M. Clémenceau a déjeuné avant-hier à l'Elysée.

Il a eu un long entretien avec M. le Président de la République.

UNE HONTE.

Nous avons signalé mainte et mainte fois les faits navrants qui se passent relativement

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

— Seigneur Dieu ! disait Jeanne-Marie, qui perdait la tête, en voilà-t-il de la cuisine ! Et dire qu'il faut jeter ce bon vin ! Si ce n'est pas un vrai péché !

— Dame ! ma vieille, si le cœur vous en dit, faites-vous en de la soupe, mais ça n'est pas dans l'habitude.

— Oh ! je n'en ferai pas de la soupe, mais nous le boirons à la veillée, et ça réglera Jean-Louis. C'est tout de même du fameux cidre, dit la bonne femme en goûtant son court bouillon. Eh bien, Lebihan, est-il temps d'y jeter cette grosse vilaine tête ?

— C'est pas une tête, c'est une hure, répondit le matelot de son air égotique.

Trois heures après, ladite hure faisait son apparition sur la table de Guillaume.

— Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il surpris.

— Ça, monsieur le vicomte, sauf votre respect, c'est le groin d'un sanglier qui ne fera plus tant de mal qu'il en a fait. Dire qu'il a tué d'un coup de

ses vilains crocs Butor et Cavalier, les meilleurs limiers de toute la meute, honnêtes garçons de chiens que j'étais habitué à voir par là depuis si longtemps, et qui sont restés sur le carreau comme deux moutons à la boucherie.

— Mais, encore une fois, d'où vient cette monstrueuse tête ? C'est le sanglier de Calydon !

— Oh ! que nenni, répondit naïvement le matelot. Il a été tué au bois de la Leuvette. En a-t-il mangé des lapins, des perdrix et des levrauts, ce guez-là ! Il doit être fameusement bon, car il avait soin de se nourrir en première qualité. Ah bien oui ! Les fruits sauvages, les racines, les grains, c'est pas avec tout ça qu'il se remplissait la panse. Il s'y connaissait ! Et, en manière d'agrément, des défenses qui tranchaient comme des rasoirs tout frais réemulés !

— Tu ne veux décidément pas me dire sa provenance ? reprit Guillaume. Je te préviens qu'alors je n'y mettrai seulement pas le couteau.

— Mais, monsieur le vicomte, puisque c'est un cadeau qu'une personne a fait à Jeanne-Marie, et la bonne vieille a voulu, comme de juste, que vous en ayez l'enlame.

Lebihan appuya de telle sorte sur une personne, que le jeune homme pensa à Antoinette.

— A la bonne heure, dit-il. Mais tu vas me faire le plaisir d'en manger avec moi.

— Moi, monsieur Guillaume ! s'écria le matelot.

Je ne suis pas encore si mal appris que cela. Manger devant vous, ça serait du propre ! Et puis, s'il faut tout vous dire, je suis las de ces bêtes sauvages. Voilà un mois qu'on ne mange que de ça à la cuisine, et je donnerais tous les chevreuils et les perdreaux du monde pour un bon morceau de lard aux choux à la façon de Jeanne-Marie.

— Je ne suis pas de ton avis, répondit gravement Guillaume, qui montrait un appétit dont son compagnon s'étonna tout bas. Le lard aux choux ou aux pommes de terre, chose fort estimable, devient insipide à la longue, et je commençais à en avoir assez.

— Eh bien, alors, monsieur Guillaume, vous voilà du pain sur la planche pour longtemps avec ce vieux sournois dans votre garde-manger. On a eu bien de la peine à le faire sortir de son trou, de sa bauge, comme on dit dans le grand style. Il ne démarrait pas de tout le jour, et puis, au soir, il allait tout dévorer autour de chez lui. Maintenant, c'est lui qui va être dévoré, et rapidement, au train dont vous y allez.

Et le matelot rit de grand cœur de sa plaisanterie, qu'il trouva charmante.

— Comme cela, mon garçon, reprit Guillaume, que cette hure si finement assaisonnée avait décidé ment mis en belle humeur, tu ne te soucies pas de gibier ?

— Comme vous dites, monsieur le vicomte,

j'aime guère cette chasse dans les bois. Ah ! si c'était le requin ou la baleine, passe encore !

— Tu me permettras de continuer à n'être pas de ton avis, interrompit le jeune homme avec une gravité plaisante. Te figures-tu une hure de requin ou un filet de baleine ?

— Je n'ai jamais pratiqué ça, monsieur Guillaume. Mais, pour en revenir à ce que vous me demandiez tout à l'heure, si M^{lle} Antoinette a l'air de s'amuser, c'est toujours pas qu'elle chôme d'amusements. Il y a des déjeuners et des dîners, et un autre petit repas sur le pouce, qu'ils appellent *longe*, à faire perdre la tête à Davie, sans compter trente-six boîtes de fer-blanc qu'ils font venir de Brest et de la capitale. Tous les soirs on allume les grands candélabres d'or, grands comme un homme de six pieds, avec vingt-quatre bougies dans chaque, et puis le lustre et tout le tremblement. Et c'est un bruit jusqu'à une heure du matin, une vraie noce, quoi !

Lorsque Lebihan rentra au château, il fut appelé chez M^{me} de Guilty.

— Eh bien ? lui demanda-t-elle vivement, comment la hure a-t-elle passé ?

— Comme une lettre à la poste, madame la baronne, tout ce qu'il y a de mieux. Il ne se doute pas de qui elle vient, et il s'en est régalé à se lécher les doigts, sauf le respect que je dois à madame la baronne. Oh ! c'est que je m'y suis pris

aux militaires que la néfaste « politique coloniale » de nos gouvernants républicains envoient mourir au Tonkin. Les choses en sont arrivées à un degré de scandale tel que la République française elle-même se décide enfin à s'en émouvoir.

Au lieu d'être informés, comme autrefois, par le ministre lui-même qui tenait à honneur de leur témoigner sa sympathie, dit la feuille républicaine, les veuves n'apprennent leur malheur que par les journaux, par des camarades de leurs maris ou par les dépôts des corps.

Dans un cas, il s'agit d'un capitaine de la légion étrangère, tué à Chu IL Y A UN AN ; dans un autre, d'un médecin-major du même corps, mort épuisé par la campagne AU MOIS DE JUILLET, et le troisième est un chef de bataillon du 4^e tirailleurs, enlevé par une attaque de choléra IL Y A PRES DE TROIS MOIS.

Dans un autre cas (que nous racontions hier), il s'agit d'un soldat à la famille duquel on annonce sa disparition au Tonkin au mois de mars ; puis, au mois de juillet suivant, nouvelle information portant qu'il n'est pas mort, et se trouve à cette date en garnison en Algérie. Enfin, une troisième information apprend aux parents, le 19 OCTOBRE, que leur fils est bien mort au Tonkin depuis le 29 mars.

Et voilà comment se joue de la douleur des familles cette République qui se prétend si dévouée aux intérêts du peuple !

N'est-ce pas, en vérité, une honte ? Nous nous sommes rencontré ces jours-ci, dans un compartiment de chemin de fer, avec un malheureux soldat de retour du Tonkin. Cet homme, qui avait été atteint du scorbut, était dans un état déplorable : et dire que ces malheureux se comptent par centaines !

Nous savons, hélas ! ce que coûte aux contribuables la politique coloniale ; mais il est bon de se rendre compte de ce qu'elle rapporte au budget. Le *Moniteur universel* l'a recherché dans les publications faites par le gouvernement lui-même.

« De ces documents officiels, il résulte que les droits de douane perçus en juillet 1885 à Madagascar s'élevèrent à 44,432 fr. 53. »

Quatorze mille francs de recette pour un million de dépense !... Joli bilan à présenter aux actionnaires de la République opportuno-radical.

A rapprocher d'un autre chiffre également officiel, mais non plus madécasse, tonkinois celui-ci :

« Dans le trimestre avril-mai-juin, il y a eu environ 300,000 fr. d'exportations du Tonkin, sur lesquels 270,000 fr. de marchandises à destination de la Chine, et le reste pour Saïgon. »

D'où il appert très-naturellement que les Asiatiques commercent entre eux ; et que la dixième seulement de leurs transactions est à destination des colonies européennes.

Si c'est pour savoir cela que nous avons dépensé 500 millions et enterré 45,000 hommes, voilà encore une triste spéculation.

avec une finesse ! Il croit pour sûr que c'est un cadeau de M^{lle} Antoinette à la Jeanne-Marie.

— Merci, mon brave garçon. Davie a ordre de vous donner tout ce que vous croirez possible de faire accepter. Mais soyez prudent, et que mon nom ne soit pas prononcé : cela gênerait tout.

— Oh ! il n'y a pas de danger ! s'empresse de répondre le matelot avec plus de franchise que de politesse. M. le vicomte aimerait autant manger la cuisine du diable que celle de madame la baronne.

M^{me} de Guilty fut si loin de s'offenser de cette réponse qu'elle continua ses stratagèmes de concert avec Lebihan pendant toute la saison de la chasse, et que Guillaume, heureux de ce qu'il croyait les attentions d'Antoinette, se régala de chevreuil et de perdreaux durant plus de trois mois.

A la Toussaint, le château, égayé un instant par la présence des joyeux visiteurs, retomba dans son calme habituel.

L'hiver était venu, très-précoce cette année. La neige tombait à flots dans les bois dépouillés, et les arbres, ensevelis sous leur blanc linceul, ressemblaient à de gigantesques fantômes aux bras étendus. La jeune baronne s'ennuyait.

— Ah ! le soleil du Midi ! disait-elle un jour à sa pièce, Sais-tu que là-bas ils ont encore des

Un bel exemple d'incurie administrative est cité dans le *Soleil*.

« Mon frère, engagé volontaire au 4^e régiment d'infanterie de marine, est mort le 6 novembre 1883, à bord du bâtiment la *Creuse*, à Tamalava, et nous avons été avisés le 11 septembre 1885, soit vingt-deux mois après. »

Cette lettre concise autant qu'authentique se passe d'aucun commentaire.

PROTECTION A L'INDUSTRIE.

Une dépêche particulière de Londres nous annonce l'arrivée du transport de l'Etat français la *Caravane*, venu dans cette capitale pour embarquer tous les appareils distillatoires exécutés par une fabrique anglaise pour la station d'Obock, ainsi que du charbon pour la même destination.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement républicain est pris en flagrant délit d'avantager le commerce étranger au détriment du commerce national.

Certaines administrations officielles s'adressent sans vergogne à l'étranger quand leur pays possède toutes les ressources nécessaires pour les satisfaire. Ici, leur conduite est d'autant plus injustifiable, que l'Etat entretient à Nevers, aux frais des contribuables, une école de chaudronnerie, et qu'en France, pays de distillerie, les appareils destinés à cette fabrication ont atteint un rare degré de perfection.

Quant au charbon, on nous avait annoncé que la création d'Obock comme station de charbon devait nous affranchir du joug des Anglais à Aden, et que dorénavant les navires français pourraient y renouveler provision, mais voilà qu'au lieu de le prendre à Aden, c'est à Londres que nous allons l'acheter.

Il y a lieu de supposer que ce n'est pas uniquement pour le malin plaisir de donner aux divers caps de la côte, les noms de Ferryville, Peyronville, Faureville et Conneauville que cette station aura été créée.

ÉTRANGER

LA MÉDIATION DU PAPE. — La *Germania* croit savoir que la communication que le Pape Léon XIII a faite aux cabinets de Berlin et de Madrid relativement aux Iles Carolines n'a nullement le caractère d'une décision ou d'un arrêt, incompatible, du reste, avec le rôle de médiateur que le Saint-Père avait accepté ; ce ne serait qu'une proposition qui, dans le cours des négociations, pourrait encore être modifiée si de nouveaux documents venaient éclaircir la question, et qui, en tout cas, une fois qu'elle sera rendue officielle, n'oblige ni l'Allemagne ni l'Espagne à en accepter les conclusions.

sourires de printemps, comme me l'écrivait le poétique Georges dans sa lettre de ce matin, que tu as refusé de lire ? Ils vont passer l'hiver à Arcachon, au bord de cette baie charmante, tandis que nous n'avons ici que les fureurs de ce vieil Océan, toujours en courroux.

Et la jeune femme battit une marche du bout de ses doigts mignons sur les carreaux glacés.

— Que jouez-vous donc là, ma tante ?

— La marche funèbre de Chopin, ou quelque chose d'analogue, ma chère. Je n'ai pas les idées bien riantes aujourd'hui. Non, décidément, je ne puis souffrir ce pays de loup ! Mais, à propos, que devient notre pauvre Guillaume ?

La jeune fille soupira sans répondre. A ce moment même la porte s'ouvrit, et l'on vit passer la grosse tête de Lebihan.

— M. le baron demande mademoiselle Antoinette, dit-il.

La jeune fille s'empresse de quitter son ouvrage. — Reviens vite, lui cria M^{me} de Guilty.

Mais Antoinette resta longtemps absente, et, quand elle rentra dans le salon, sa physionomie, d'ordinaire, si paisible, paraissait troublée.

— Qu'est-ce donc ? s'écria la baronne, courant à elle toute saisie. Est-il arrivé quelque chose à Guillaume ?

— Non, chère tante, rassurez-vous.

— Quoi donc, alors ?

ALLEMAGNE. — Une grande réunion de commerçants et d'industriels aura lieu la semaine prochaine à l'Hôtel-de-Ville de Berlin pour examiner le projet d'une exposition allemande pour 1888.

QUESTION D'ORIENT. — On mande de Belgrade que le prince Alexandre a enfin atteint son but. Les choses aujourd'hui sont telles qu'une guerre devient inévitable ; il ne reste plus qu'à compléter les préparatifs militaires pour être à même de faire face à tous les événements qui pourraient se produire.

Quarante mille fusils sont arrivés d'Autriche, les équipements de la cavalerie sont également livrés au complet. On attend les nouveaux canons et, d'après les contrats passés, tout devra être livré avant la fin de l'année courante.

L'état-major a quitté Nisch pour se rendre à Pirot, où se trouve une partie de l'armée serbe, et où le roi, accompagné du colonel-major Petrovitch, est allé les retrouver. On s'attend à tout instant à un mouvement en avant. En tout état de chose, le roi est décidé à prendre lui-même le commandement des troupes serbes, qui témoignent du plus grand enthousiasme et qui, sous les yeux de leur souverain, feront leur devoir.

Le roi a fait parvenir ses remerciements au gouvernement autrichien, au sujet des explications loyales qu'il a données vis-à-vis de l'attitude de la Serbie, et aussi de ce que le comte Kalnoky avait, dans son discours, exprimé que le *statu quo ante* lui paraissait la seule solution possible des difficultés actuelles.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 novembre. Les dispositions de la Bourse sont meilleures et les achats plus suivis. Il en est de même à Londres où la hausse est assez sensible : le 3 0/0 se relève à 79.65, l'amortissable à 81.10, le 4 1/2 0/0 1883 à 107.85.

Le Crédit Foncier de France est ferme à 1,295 francs. Les prêts nouveaux autorisés par le conseil d'administration, dans la séance du 4 novembre, s'élevèrent à la somme de 9,609,884 fr. dont 6,524,884 fr. en prêts communaux.

Les obligations du Crédit Foncier sont très-demandées. Elles ont l'avantage d'offrir, en cas de remboursement, une plus-value relativement considérable, les emprunts émis depuis 1877 sont tous dans ce cas. Il n'en faut pas conclure qu'ils resteront longtemps aux cours actuels ; les précédents emprunts indiquent, par leurs cours, la hausse progressive qu'ils sont appelés à suivre.

La Société Générale se tient ferme à 450 fr. — Le Rio-Tinto est calme.

La Banque d'Escompte est ferme. La Rente italienne reste demandée au-dessus de 95 fr. Les Méridionaux italiens ont aussi une très-bonne allure.

L'action Panama est toujours faible.

Le Crédit Lyonnais, malgré ses efforts désespérés, continue à dégringoler d'une façon lamentable. Ce n'est plus de la baisse, c'est de l'effondrement. Il cote 513, soit une différence de 5 fr. dans une seule cote.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer sont cotées : le Nord à 1,500, l'Est à 809, l'Ouest à 840, et l'Orléans à 1,297.50.

— Oh ! rien de grave. Une aventure qui ne regarde que moi, et qui me paraît à peine croyable. Une demande en mariage, enfin, car je ne veux pas vous faire languir plus longtemps, ma pauvre petite tante.

— Une demande en mariage ! répéta M^{me} de Guilty. Ah ! mon Dieu ! dans ce château de la Belle au bois dormant ! Quel prince a donc osé traverser les ronces et les épines qui ont dû pousser autour de nous depuis un mois que nous ne voyons âme qui vive ? Grâce à toi, ma chère, le malin charme va être détruit. Nous allons tous nous réveiller, enfin. Si j'en juge par l'ennui que j'éprouve, il doit y avoir cent ans que nous dormons ainsi. Mais dis-moi donc vite le nom du prince, impassible créature ! Tu me fais mourir avec ton air tranquille.

— Le prince Georges de Lansac, répondit la jeune fille en souriant.

— Ah ! mon Dieu ! simple que je suis ! Comment n'ai-je pas deviné tout de suite ! Cela m'avait pourtant sauté aux yeux le jour où il avait chanté, en tournant vers toi son bel œil noir langoureux, la jolie chanson de Musset. Tu te rappelles bien, n'est-ce pas ?

Et, se mettant au piano, la jeune femme fredonnait du bout des lèvres :

Si vous croyez que je vais dire
Quel j'ose aimer !

Chronique militaire.

UNE RÉVOLUTION MILITAIRE EN FRANCE.

Le ministre de la guerre prépare, dit-on, une révolution générale dans toute notre organisation militaire, révolution qui va jeter le pays dans la plus grande stupeur.

Voilà de quoi il s'agit : M. Camponon va bientôt présenter au conseil des ministres, qui ignorent tous du premier jusqu'au dernier cette élaboration, un projet de réorganisation totale de l'armée française.

Basée sur le système prussien, l'armée française sera régionale. La France sera divisée en douze régions.

Il y aura douze armées régionales. Chaque armée se composera exclusivement de soldats de la région.

Les cadres des sous-officiers seront également régionaux. En somme, une véritable garde nationale. Les officiers seuls conserveront l'organisation actuelle.

Même organisation pour l'armée de réserve et l'armée territoriale.

Le général Camponon a consulté, pour ce travail, un certain nombre de chefs de corps dont la plupart ont été loin d'être de son avis.

Quelques généraux même ont fait remarquer avec raison que si le système régional fonctionne régulièrement, admirablement même, en Prusse, cela tient au caractère des Allemands et à leur respect inné de l'autorité.

Nous demandons d'autre part si ces armées régionales, étant donné notre caractère et nos mœurs, n'aboutiraient pas à défaire l'unité nationale ?

LE MARIAGE DES OFFICIERS.

Contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, la *France militaire* affirme, de la manière la plus formelle, qu'il n'est nullement question de modifier les conditions de dot imposées au mariage des officiers.

LES ESSAIS D'ARMES A RÉPÉTITION.

On considère généralement comme étant sans grande importance l'essai de fusils à magasin qui se fait actuellement dans les bataillons de chasseurs à pied, le système expérimenté sur la proposition du comité d'artillerie ne répondant pas, quoiqu'il soit incontestablement bon, aux progrès réalisés par suite de l'invention d'armes de petit calibre.

LA BARBE DANS L'ARMÉE.

Le ministre de la guerre reçoit en ce moment les rapports qu'il a fait demander aux chefs des corps de troupe sur le port de la barbe dans l'armée. Il paraît que ces rapports concluent à peu près en nombre égal à l'adoption de cette mesure et au maintien de la coupe actuelle de la barbe.

Je ne saurais, pour un empire,
Vous le nommer !
Nous allons chanter à la ronde,
Soyons vaillants,
Que je l'adore et qu'elle est blonde
Comme les blés !

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 9 novembre 1885,

LA DAME BLANCHE

Opéra-comique en 3 actes,
paroles de Scribe, musique de BOIELDIEU.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 7 novembre

Manon, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux,
de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de Jules Massenet.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

APPEL SOUS LES DRAPEAUX.

Nous informons les jeunes gens du département que les ordres d'appel sous les drapeaux ont été remis hier jeudi à la gendarmerie, chargée de les distribuer immédiatement à domicile.

Le départ des volontaires est fixé au 12 septembre et celui de la première portion au 27.

La marine part le 1^{er} décembre et la 2^e portion le 5 décembre.

Nous lisons dans le *Temps*, journal républicain :

« On voit surgir quelque chose d'assez curieux. C'est la chasse aux fonctionnaires ; c'est le commencement d'une série de dénonciations s'attaquant non-seulement à leur personne, mais encore à leur entourage, à leurs femmes, à leurs relations mondaines et de famille. C'est même là le caractère nouveau, le caractère odieux et ridicule de la campagne de cette nouvelle campagne.

« Nous faisons des progrès dans l'intolérance et dans l'inquisition. »

Le *Patriote* emprunte au *Temps* ce passage de son enquête électorale, dans l'Arveyron :

« Dans certains villages, écrit le correspondant du *Temps*, le curé faisait réciter chaque soir des litanies, auxquelles il avait ajouté ces mots que les fidèles répétaient dix-neuf fois : Des écoles sans Dieu, délivrez-nous, Seigneur ! Des malheureux sans foi, délivrez-nous, Seigneur ! »

Et le *Patriote* ajoute :

« N'est-ce pas à soulever une partie des citoyens contre les autres ? (Art. 202 du Code pénal). »

De même, quand le *Patriote* dit à la police : « Délivrez-nous des voleurs de poules ; » ou au gouvernement de son cœur : « Délivrez-nous des fonctionnaires pourris », n'est-ce pas à soulever une partie des citoyens contre les autres (sic) (article 202 du Code pénal) ?

Ces déductions du *Patriote* sont absolument cocassees, sinon plus odieuses encore.

(Union de l'Ouest.)

AVIS.

Pour te convaincre enfin, ô public incrédule, que tes yeux étonnés va surgir le tramway, un peu de patience, et dans ce véhicule, le voyageur bercé pourra dormir en paix.

Celui, sur tout son parcours, on verra, dès l'aurore, dans son char citadins et fermiers, un bien des jeunes gens, chargés des dons de Flore, nissant leurs accords au doux chant des bergers. Tout sera transformé : Turquant, Souzay, Dampierre, enrichis de ses dons, n'auront plus de soucis. Au moins trois fois béni toi qui viens, sans mystère, un peu tard, il est vrai, créer ce Paradis.

PATACHON aîné.

Hier soir, à 4 heures 1/2, une pluie torrentielle, accompagnée d'éclairs et de coups de tonnerre est tombée sur Tours ; un abaissement assez considérable de la température s'en est suivi.

Le fait est assez rare en cette saison pour mériter d'être signalé.

A Saumur, à la même heure, des éclairs sillonnaient également l'horizon et on a entendu plusieurs coups de tonnerre.

Les canons d'autel de N.-D. des Ardilliers.

Il y a quelque temps, l'*Echo Saumurois* faisait le récit des fêtes qui ont été célébrées, le 18 octobre, dans l'église des Ardilliers.

De justes éloges étaient adressés aux hommes de talent qui ont conçu, dessiné ou sculpté l'autel consacré par M^r Freppel.

On nous fait remarquer une omission que nous avons faite involontairement. Pour la réparer, nous publions avec plaisir la lettre suivante. C'est une personne d'esprit, habile à tenir la plume et le pinceau, qui veut bien nous l'adresser.

Monsieur le Rédacteur,

Voulez-vous me permettre de me servir de votre excellent journal pour attirer l'attention des amateurs sur une peinture que j'ai remarquée, le 18 octobre, à la chapelle des Ardilliers ? Je veux parler des canons d'autel.

Pour grouper avec tant d'art les vingt et un personnages qui contiennent ces tableaux de petite dimension, pour varier d'une manière si heureuse l'expression de ces nombreux visages, pour rester si fidèlement dans le ton triste et mélancolique de l'église dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, il fallait un artiste.

Cet artiste est M^o de Girard de Châteauvieux, étranger de passage, amenée aux Ardilliers par sa reconnaissance et par sa foi.

Je viens de dire que la chapelle est dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ; aussi ceux qui ont présidé à la décoration de ce bel édifice se sont-ils appliqués à rappeler sans cesse et partout la Passion du Fils et la Compassion de la Mère. L'art du grand siècle — qui a mis sa signature sous toutes les voûtes, dans tous les ornements de cette royale église — ne s'est jamais écarté de ce dessin. C'est pour suivre, à son tour, cette idée première, que l'auteur des canons d'autel a fait de sa composition un chant de tristesse en même temps qu'un chant d'amour.

Au sommet de chaque tableau apparaissent les armes de France, qui étalent leurs fleurs de lis sous des diadèmes enrichis de pierreries. Deux femmes accompagnent chacun de ces écussons. Derrière elles, des guirlandes de fleurs et de feuillages déroulent leurs festons jusqu'aux corbeilles de fruits variés, gracieusement placées sur des corniches d'or.

Ces corniches sont soutenues, de droite et de gauche, par des femmes à moitié voilées, qui semblent cacher leurs larmes. Entièrement drapées dans de vastes manteaux de couleur sombre, ces pleureuses laissent cependant deviner le dessin de leurs corps, le mouvement de leurs bras, puis, sous les plis multipliés de l'étoffe brune, montrent leur visage et leurs pieds. Ce sont des visages jeunes encore, mais dont les lèvres paraissent n'avoir jamais connu de sourires. Leurs pieds nus reposent légèrement sur des moulures dorées, et de ces moulures tombent des fruits mûrs, depuis longtemps cueillis, retenus par des nœuds de rubans bleu pâle.

Sous les moulures s'enroulent les fantaisies des sept consoles qui soutiennent tout le cadre, et entre ces consoles s'étale une élégante coquille Louis XIV, flanquée elle-même de deux chevaux-marins, argent et vert de mer.

Ils sont superbés ces deux chevaux qui, la criant au vent, la bouche frémissante, s'élancent en sens contraire. Superbe aussi est leur queue écaillée qui, toute capricieuse, se tord, et jette de grandes ombres sur un fond éclatant. Ces êtres fantastiques semblent se précipiter hors du cadre, mais une double bride, couleur de sang, les retient prisonniers à la console dorée.

Les quatre femmes qui s'appuient sur les écussons de France, dans les tableaux de l'Evangile et de l'Épître, sont quatre figures bibliques de la sainte Vierge.

Ici, Judith, vêtue de velours rouge brodé d'or, les cheveux bruns, et le cou chargé de bijoux, relève fièrement la tête, et tient sur ses genoux l'épée qui n'a pas fait trembler sa main ; en face d'elle, vêtue comme les femmes des champs, les cheveux d'or serrés sous un voile sans transparence, Ruth baisse les yeux et éparpille sur ses genoux les épis glanés dans le champ de Booz.

Là, sans prendre garde au riche costume de velours violet qui fait ressortir la blancheur de ses bras nus, sans paraître remarquer la couronne qui repose près d'elle, Esther, les mains jointes autour de ses genoux, regarde mélancoliquement le ciel. A ses côtés, pleure Rachel, sous un voile presque noir, tranchant sur sa robe blanche.

Plus compliquée est la composition du grand tableau, celui du milieu de l'autel. Il est divisé en trois parties. Dans chacune d'elles on retrouve bien les corbeilles de fruits, les guirlandes, les nœuds bleu-pâle, les coquilles, les chevaux marins et les écussons ; mais on y remarque quelques variantes qui sont des plus heureuses.

La corniche du milieu — la principale — soutenue par des pleureuses plus tristes et plus sombres encore que les autres, ne porte pas les armes de France, mais est occupée par un groupe de trois femmes, celui des trois Marie, après la descente de la croix.

Marie, mère de Jésus, est assise, la tête penchée en avant, dans une attitude de douleur résignée ; le voile qui encadre son doux visage est immaculé ; mais c'est un voile bleu pâle qui enveloppe presque

entièrement son corps, et ne laisse apercevoir que bien peu de sa robe blanche.

Devant elle, à genoux, pleure Marie-Madeleine. Autant la mère de Jésus semble forte dans sa douleur, autant Madeleine semble écrasée par sa peine. Elle appuie la tête sur les genoux de Marie ; son bras nu, en se recourbant, cache entièrement son front, et sa belle chevelure se déroule en flots dorés sur sa robe de pénitente. A ses côtés est déposée la couronne d'épines, appuyée à un vase d'argent couvert de pierreries, pour rappeler le vase de parfums brisé sur la tête de Notre Seigneur.

A gauche de la mère de Jésus, pleure aussi la mère de Jacques, les coudes appuyés sur ses genoux, cachant son visage dans ses mains. Près d'elle est un bassin de cuivre tout maculé de sang, comme le linge qui y trempe ; on y a jeté les clous de la croix.

Au bas de cette partie principale du tableau, point de coquille Louis XIV, mais un cartouche d'or avec la couronne d'épines et trois clous de fer. Deux petits anges, aux ailes déployées, soutiennent d'une main ce cartouche, et de l'autre une draperie bleu-pâle qui jette de l'ombre sur un semis de fleurs de lis, or sur or.

Les parties droite et gauche du tableau diffèrent un peu aussi des tableaux de l'Evangile et de l'Épître.

Autour des écussons de France sont groupées : Salomé, dont le regard navré semble chercher au loin un horizon consolant ; Véronique, qui déplie, avec tristesse, le voile sur lequel est gravée la face adorable du Christ ; Marie-Cléophas, dans une douleur extrême, et Marthe, comme anéantie.

Des draperies de velours cramoisi sont jetées comme au hasard sous les pieds de ces femmes. Accrochées aux corniches extrêmes du cadre, elles laissent un instant tomber leurs plis pesants, se relèvent, serrées par des cordelières d'or, aux angles du cadre qui occupe le milieu, et retombent en plis sobrement étudiés à côté des pleureuses.

Ces dernières sont remplacées, aux extrémités du cadre, par deux personnages excellemment choisis : sainte Hélène, mère de Constantin, et saint Louis, roi de France. Ce sont les mêmes personnages que le ciseau du sculpteur a représentés dans le tombeau de l'autel.

Sainte Hélène, vêtue en reine, chargée de colliers et de bijoux, soutient dans ses bras, sans y toucher autrement qu'à travers son manteau, le bois sacré de la croix, à l'Invention de laquelle elle a présidé. Sa tête, couverte d'un voile transparent, sur lequel repose son diadème, se penche doucement vers le signe du salut, et ses yeux, en le regardant, prennent une expression de respectueux amour.

A l'opposé, saint Louis porte dans les plis de son manteau de guerre la couronne d'épines pour laquelle il a fait construire la Sainte-Chapelle, à Paris. Vêtu d'une cote de mailles d'argent, le front ceint de sa couronne fleurdelisée, l'épée dans la main — pour exprimer la force mise au service de la foi — il contemple la couronne cruelle du Sauveur, et semble continuer une prière.

Tel est, à peu près, l'ensemble de cette composition.

Corbeilles de fruits, guirlande de fleurs, draperies et nœuds de rubans, moulures capricieuses, couronnes royales, fleurs de lis et coquilles, tout cela se retrouve dans la riche ornementation de la chapelle.

Quant aux personnages groupés au milieu de ce péle-mêle harmonieux, ils sont la voix donnée aux choses inanimées, pour pleurer les souffrances de Jésus.

Les pierres de la chapelle, les marbres noirs, les suaires qui immobilisent leurs plis entre les colonnes du rétable, les statues qui en font l'ornement, tout cela semble pleurer et s'associer aux souffrances du Sauveur.

Ainsi la peinture dont je parle semble avoir été faite avec des larmes, mais des larmes de joie et de reconnaissance.

Ces tableaux dénotent une piété très-vive, une vraie puissance d'imagination, un crayon sûr de son dessin, et un pinceau d'un coloris, d'une finesse, d'une création assurément remarquables. Je n'hésite pas à dire que, dans ces canons d'autel, il y a une grande idée, et que l'exécution n'est pas inférieure à l'idée.

Mes plus sincères félicitations à l'auteur de cette belle et riche peinture.

Une toute jeune fille s'est chargée de la partie écrite de ces tableaux. Sa main ferme, ingénieuse, et finement tourmenté les lettres majuscules, en enroulant autour de leurs jambages délicats, des serpents, des rubans, des monstres fantastiques. L'écriture courante est plus simple ; c'est net, clair, coupé ça et là par des tronçons de lignes très-déli-

catement ouvragés. Les paroles de la consécration et le *et verbum caro factum est* de l'Evangile, sont ornements avec un goût parfait, qui promet pour l'avenir un véritable talent.

Agréer, etc.

La maison Georges Doucosnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, prévient ses nombreux clients qu'elle a reçu pour la saison d'hiver toutes ses conserves alimentaires, légumes, poisson, etc., et entr'autres des petits maquereaux à l'huile d'olive qu'elle vend 4 fr. 20 la boîte de 16 poissons, et des filets de harengs saurs préparés à la flamande et marinés à l'huile d'olive surfine de Nice, 60 c. la boîte de 45 à 46 filets. Ces deux articles sont recommandés aux gourmets.

Faits divers.

LA CATASTROPHE DE PÉRIGUEUX.

On télégraphie de Périgueux, 4 novembre :

« A cinq heures, ce soir, le trou de sonde avait atteint vingt-deux mètres de profondeur. Les bruits intérieurs entendus la veille et que les travailleurs occupés au forage affirmaient être des appels des malheureux carriers ensevelis, ne se sont pas produits aujourd'hui. La dynamite a été employée pour débayer plus rapidement l'entrée des carrières où l'on suppose que gisent les cadavres des époux Mazet. On n'a encore rien trouvé. »

* *

LA NEIGE. — A Morez (Jura), le mauvais temps continue. Depuis huit jours, on n'a qu'éclairs, orages, grêle, pluie ou neige à enregistrer tous les jours. Le froid est très-vif. La neige est tombée partout et couvre les montagnes. En certains endroits, il y en a 50 centimètres en pleine chute. Les traîneaux ont déjà fait leur réapparition.

* *

VENTE D'UN NAVIRE. — Le *Great Eastern* qui a servi, comme on sait, à la pose des câbles sous-marins, est passé à Londres sous le feu des enchères. Le géant des mers a atteint encore un assez joli denier — 660,000 francs — soit la vingtième partie environ de ce qu'il a coûté.

GÉNILLÉ, Indre-et-Loire, le 24 juin 1885. Depuis que je fais usage de vos Pilules suisses, je ne sens plus les douleurs d'estomac dont je souffrais depuis un an. Je suis heureux d'avoir entendu parler de vos Pilules suisses, qui m'ont parfaitement guéri. Je vous autorise à publier cette lettre. Bideau ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^le LERIDA GÉOPROY.

Sommaire du n^o 253 (samedi 31 octobre 1885)

Courrier des enfants : Les veillées et les légendes, par A. Brébion. — Fleur de la Savane, par L. Hameau. — Un coin du Finistère, par Oudeis. — La petite brodeuse, par Emile Mathieu. — La grammaire récréative, par A. de la Fère. — Heures de loisir, par Pr. Étienne.

Couverture. — Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr. ; six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

AVIS Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau ou de poitrine, douleurs, points de côté, lombagos, qu'un Bain de Vapeur. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur
17, rue du Marché-Noir, 17, SAUMUR

INJECTION BROU

ZINCO SATURNINE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. la fiole.
J. PIERRE, Ph^o, 105, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire
à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
En totalité ou par lots,

UN TERRAIN

Propre à bâtir,
D'une contenance de 4,000 mètres
environ,
Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face
l'Institution Saint-Louis.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e BRAC, notaire
à Saumur.

VENTE PAR ADJUDICATION

En un seul lot,
Le DIMANCHE 29 NOVEMBRE, à
une heure, en l'étude de M^e BRAC,
D'UNE
PROPRIÉTÉ

Au vieux bourg de Vivy;
ET

2 Hectares 6 Ares de Prés

Sur Vivy et Saint-Lambert;
Dépendant de la succession de M.
Théodore CASTILLE, affermé jus-
qu'au 1^{er} novembre 1888 aux époux
GALLAIS-RAGAIN.

Faculté de traiter à l'amiable
avant l'adjudication.
S'adresser à M^e BRAC, notaire, 27,
place de la Bilange. (825)

Etude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Continuation de la vente après le
décès de M. SAVATIER, à Bagneux, le
dimanche 8 novembre 1885, à une
heure.

ON VENDRA: bibliothèque, lits,
commodes, piano, effets, pendules,
chaises, armoire, tables et outils
d'horloger. (833)

A LOUER

Pour la Saint-Jean ou
Noël 1886

UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n^o 18,
Avec cour, servitudes et deux très-
grandes caves à l'abri des inondations.
Ferait un très-beau magasin.
Transformations au gré du preneur.
S'adresser à la Ville de Paris.

Etude de M^e PAUL PROUX, commis-
saire-priseur de l'arrondissement
de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,
POUR CAUSE DE DÉPART,
Le lundi 16 novembre 1885, à une
heure de l'après-midi,
À Saumur, salle des Ventes, rue
d'Orléans, n^o 55.

Il sera vendu: salle à manger vieux
chêne, comprenant buffet, table à
rallonges, dressoir, chaises;
Ameublement de salon en bois
noir, comprenant: un canapé, deux
fauteuils, quatre chaises, le tout bien
garni et recouvert en granité;
Deux vieilles armoires, un très-
vieux coffre, une table en marqueterie,
deux tables pour bureau ou anti-
chambre, en vieux chêne à pieds
torses, chaises de différents styles, en
chêne et bois courbé;

Buffet, bois de lit, tables, matelas,
couette, traversin, oreillers, draps,
serviettes, essuie-mains, batterie de
cuisine, vaisselle et autres objets.
On paiera comptant, plus 10 0/0
applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(837) PROUX.

Etude de M^e PASQUIER, notaire
à Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE

Après le décès de M^{me} veuve
Picard-Oger,
Au Gaillardin, commune de
Dampierre,
Le dimanche 15 novembre 1885, à midi,
et jours suivants s'il y a lieu.

Il sera vendu:
Lits, tables, commodes, armoires à
glaces et autres, buffets, chaises,
fauteuils, tapis, pendules, glaces, can-
délabres, tableaux, vaisselle, batterie
de cuisine, draps, serviettes, vête-
ments d'homme et de femme, piano,
cannes, ombrelles, parapluies neufs,
carriole et autres objets.
On paiera comptant, plus 10 0/0.

CABINET D'AFFAIRES

DE
M. G. DOUSSAIN
Syndic de faillite,
40, rue des Basses-Perrières.

Liquidations et attermoiements.
Recouvrements et renseignements.
Consultations absolument gratuites.

Terre de Saint-Maur BELLE CHASSE A LOUER DE SUITE

S'adresser à M. CHARPENTIER, pro-
priétaire à la Martinière, commune
d'Allonnes, ou à M^e DENIEAU, notaire
à Allonnes. (829)

A LOUER PRÉSENTEMENT, En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigogne
et rue des Capucins,
Avec vastes servitudes, cour, beau
jardin bien affrUIT, pompe, etc.
S'adresser, pour visiter, à M^{me}
veuve GOUBERT, au pavillon, rue des
Capucins.

A VENDRE DEUX TRÈS-JOLIS PONEYS

Avec ou sans harnais,
Taille 1^m38, bai-brun, 5 ans, très-
doux, se montent et s'attellent à un et
à deux.
S'adresser à M. LÉON TOURET, rue
d'Orléans, 53, Saumur. (817)

A VENDRE JUMENT

Très-douce, poil bai,
Agée de 4 ans 1/2, se montant et
s'attelant bien, taille 1^m55.
S'adresser à M. VINCENT, huissier à
Saumur, rue de l'Ancienne-Messa-
gerie, 13. (776)

FABRIQUE D'AGRAFES A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ
M^d de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul Fabricant
Quai Saint-Nicolas, n^o 13,
à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement
de tous les systèmes connus.
PRIX MODÉRÉS.

Offres et Demandes

ON DEMANDE à acheter, à
Saumur, différents immeubles de
10 à 20,000 francs.
S'adresser à M. F. GIRARD, rue du
Puits-Tribouillet, n^o 5, à Saumur.

UN JEUNE HOMME de 30 ans,
muni de bons certificats, demande
place comme cocher ou valet
de chambre.

ON DEMANDE un apprenti
pour une bonne Maison d'Epi-
cerie de détail.
S'adresser au bureau du journal.

M^e DE NEUVILLE, avoué à Sau-
mur, rue du Temple, n^o 11, demande
de suite un petit clerc.

M^e LE RAY, avoué, rue du Marché-
Noir, n^o 12, demande de suite un
petit clerc.

UN MÉNAGE demande à se placer
de suite. — Bons certificats.
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE, le mari 37 ans, ex-
sous-officier, excellentes références,
hautes recommandations, demande
place garde particulier ou
jardinier, en maison bourgeoise.
S'adresser au bureau du journal.

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces,
souples. M. GOICHON, piston solo de
l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de
Limoges, dirige les bals et fournit les
musiciens. (834)

GIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nom-
breuse clientèle qu'il reçoit des
cidres et poires de première qualité.
Livraison par barrique et petit fût à
domicile.
Magasin Pichat, place du Roi-René,
et rue Nationale, 18. (799)

A VENDRE CROISÉES, PORTES et PLACARDS de toutes grandeurs.

S'adresser au bureau du journal.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes
Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD
On s'abonne, à Saumur,
au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS:
Edition mensuelle, sans annexes
ni gravures..... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures,
modes, patrons, dessins, broderies,
tapisseries..... 12 fr.
Envoyer un mandat-poste au bureau
du journal.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de
Cubéba! L'Injection Peyrard est la
seule au monde ne contenant aucun
principe toxique, ni caustique, guérissant
réellement en quatre à six jours.
RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger
ont essayé l'Injection Peyrard sur
232 Arabes atteints d'écoulements anciens
ou chroniques, dont 30 malades depuis plus
de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 32 de 4 jours à
2 ans; le résultat inouï a donné 231 gué-
risons radicales après 6 à 8 jours de traite-
ment. Un deuxième essai fait sur 104
Européens a donné 104 guérisons. »
Chez l'inventeur, M. PEYRARD,
Place du Capitole, Toulouse.
Dépôt à Saumur, ph^o CABLIN.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

68, quai de Limoges,
HOTEL DU BELVÈDÈRE
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 NOVEMBRE 1885.

| Valeurs au comptant | | | | Valeurs au comptant | | | | Valeurs au comptant | | | | Valeurs au comptant | | | |
|------------------------------|---------|---------|-----------------------------|---------------------|---------|---------|--|---------------------|---------|---------|--|---------------------|---------|---------|--|
| | Clôture | Dernier | | | Clôture | Dernier | | | Clôture | Dernier | | | Clôture | Dernier | |
| | précé. | cours. | | | précé. | cours. | | | précé. | cours. | | | précé. | cours. | |
| 3 % | 79 50 | 79 60 | Est | 793 75 | 797 50 | | | | | | | | | | |
| 3 % amortissable | 80 00 | 81 25 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1232 50 | 1242 50 | | | | | | | | | | |
| 3 % (nouveau) | 104 25 | 104 50 | Midi | 1160 | 1157 50 | | | | | | | | | | |
| 4 1/2 % (nouveau) | 107 65 | 107 90 | Nord | 1500 | 1492 50 | | | | | | | | | | |
| Obligations du Trésor | 515 | 516 | Orléans | 1292 50 | 1300 | | | | | | | | | | |
| Banque de France | 4740 | 4740 | Ouest | 840 | 838 75 | | | | | | | | | | |
| Société Générale | 450 | 450 | Compagnie parisienne du Gaz | 1447 50 | 1447 50 | | | | | | | | | | |
| Comptoir d'escompte | 970 | 970 | Canal de Suez | 2005 | 2011 50 | | | | | | | | | | |
| Credit Lyonnais | 518 75 | 519 | C. gén. Transatlantique | 471 25 | 470 | | | | | | | | | | |
| Credit Foncier, act. 500 fr. | 1295 | 1300 | Russe 5 0/0 1870 | 96 | 96 25 | | | | | | | | | | |
| Credit mobilier | 200 | 200 | | | | | | | | | | | | | |

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

| SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY | | | | | | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR | | | | | | SAUMUR - BOURGUEIL | | | | BOURGUEIL - SAUMUR | | | | | | | |
|---------------------------|------|-------|-------|------|-------|---------------------------|-----------|-------|-------|------|-------|--------------------|-------|------------|-------|--------------------|-------|------|------------|------|-------|------|-------|
| | | Mixte | Omn. | Omn. | Mixte | | | Mixte | Mixte | Omn. | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | | | | | | |
| | | matin | matin | soir | soir | | | matin | matin | soir | soir | matin | soir | matin | soir | matin | soir | | | | | | |
| Saumur | 8 05 | 7 24 | 8 40 | 1 15 | 3 50 | 7 45 | Montreuil | 6 49 | 9 45 | 1 52 | 5 04 | 8 30 | 11 10 | Saumur | 3 26 | 8 21 | 12 48 | 4 44 | Bourgueil | 8 17 | 19 09 | 6 18 | 9 41 |
| Chacé | 6 15 | 7 32 | 8 56 | 1 24 | 4 02 | 7 55 | Brézé | 7 04 | 10 10 | 2 08 | 5 20 | 8 48 | 11 28 | PortBoulet | 5 33 | 9 08 | 1 25 | 6 56 | PortBoulet | 8 26 | 13 18 | 6 20 | 9 50 |
| Brézé | 6 33 | 7 39 | 9 10 | 1 32 | 4 13 | 8 03 | Chacé | 7 12 | 10 26 | 2 16 | 5 28 | 8 54 | 11 34 | Bourgueil | 5 42 | 9 15 | 1 34 | 7 05 | Saumur | 9 13 | 1 25 | 7 15 | 10 36 |
| Montreuil | 6 39 | 7 52 | 9 27 | 1 46 | 4 30 | 8 19 | Saumur | 7 23 | 10 39 | 2 28 | 5 40 | 9 06 | 11 30 | | | | | | | | | | |

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

| | | Mixte | Omn. | Omn. | Mixte | Mixte |
|-------------------|------|-------|-------|------|-------|-------|
| | | matin | matin | soir | soir | soir |
| Saumur (départ) | 6 05 | 7 24 | 1 15 | 3 50 | 7 45 | |
| Montreuil-Bellay | 6 53 | 7 55 | 2 2 | 4 50 | 8 41 | |
| Lernay | 7 02 | 8 04 | 2 11 | 4 59 | 8 51 | |
| Brion-s-Thouet | 7 14 | 8 08 | 2 19 | 5 4 | 8 59 | |
| Thouars (arrivée) | 7 29 | 8 21 | 2 32 | 5 19 | 9 16 | |

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

| | | Omn. | Mixte | Mixte | Omn. | Mixte |
|------------------|------|-------|-------|-------|------|-------|
| | | matin | matin | soir | soir | soir |
| Thouars (départ) | 5 40 | 9 01 | 1 07 | 4 20 | 7 43 | |
| Brion-s-Thouet | 5 58 | 9 13 | 1 19 | 4 30 | 7 57 | |
| Lernay | 6 07 | 9 21 | 1 28 | 4 37 | 8 06 | |
| Montreuil-Bellay | 6 49 | 9 45 | 1 52 | 5 04 | 8 30 | |
| Saumur (arrivée) | 7 23 | 10 39 | 2 28 | 5 40 | 9 06 | |

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers

| | | Omn. | Omn. | Mixte |
|-----------|-------|-------|-------|-------|
| | | matin | soir | soir |
| Montreuil | 7 3 | 1 55 | 8 35 | |
| Loudun | 8 23 | 2 51 | 9 35 | |
| Arçay | 8 37 | 3 4 | 10 14 | |
| Mirebeau | 9 27 | 3 54 | 11 1 | |
| Neuvilly | 9 53 | 4 24 | 11 27 | |
| Poitiers | 10 38 | 4 56 | 12 1 | |

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers

| | | Omn. | Omn. | Omn. |
|-----------|------|-------|-------|------|
| | | matin | soir | soir |
| Poitiers | 5 50 | 12 50 | 6 15 | |
| Neuvilly | 6 28 | 1 28 | 7 08 | |
| Mirebeau | 6 55 | 1 57 | 7 56 | |
| Arçay | 7 50 | 2 52 | 8 19 | |
| Loudun | 8 49 | 3 54 | 10 29 | |
| Montreuil | 9 24 | 4 28 | 11 7 | |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.